

Destination Europe

et un peu plus loin...

2018

au départ de l'Île-de-France



Partir à l'étranger, s'ouvrir au monde, se confronter à d'autres réalités, est une expérience passionnante pendant laquelle on réfléchit, on se questionne, on s'interroge sur sa culture, sur ses valeurs et sur son identité. Partir, c'est ouvrir sa porte à l'imprévisible et s'ouvrir aux autres. C'est un voyage d'exploration et d'introspection qui fait mûrir, une expérience formatrice, et une opportunité humaine et professionnelle qu'il faut saisir !

L'année 2018 a été baptisée l'« Année européenne du patrimoine culturel » par la Commission européenne. Voilà une opportunité de plus pour partir à la découverte de nouveaux sites, paysages, monuments et architectures, et se frotter à d'autres cultures, traditions et savoir-faire.

Cette année la Commission européenne, soucieuse de rendre la mobilité européenne et internationale plus inclusive, a augmenté le budget du programme Erasmus+. Cela se traduit par une hausse des bourses pour les étudiants et pour les jeunes qui effectuent un stage dans le cadre de leur formation professionnelle. Cette mesure fait également écho à la volonté de notre gouvernement de booster la mobilité des apprentis en Europe pour, entre autres, améliorer leur employabilité et contribuer à la création d'une identité européenne.

Convaincus des multiples bénéfices d'un séjour à l'étranger, le CIDJ et Eurodesk travaillent à rendre l'information, les opportunités et les bourses de mobilité accessibles pour vous aider à construire et à concrétiser votre projet d'études, de stage, d'emploi, de volontariat ou d'aventure en Europe et à l'international. L'édition 2018 du guide francilien « Destination Europe et un peu plus loin » en est une illustration.

Sophie Bosset-Montoux

Directrice générale du CIDJ

Directrice de la publication : Sophie Bosset-Montoux • Coordination et rédaction : Claire Conlon et Sophie Girardeau • Direction des éditions : Barbara Muntaner • Maquette : Pauline de Langre • Fabrication : Jean-François Ploska • Impression : SCEI, 94200 Ivry-sur-Seine

Ce guide a été édité avec l'aide l'Union européenne dans le cadre du programme Erasmus+. Les informations qu'il contient sont publiées par Eurodesk France et le CIDJ et n'engagent pas la responsabilité de la Commission européenne.

Ce guide fait partie d'une collection nationale et a été réalisé en coopération avec les correspondants Eurodesk des Centres régionaux d'Information Jeunesse en France.



101 quai Branly
75015 Paris
Tél : 01 44 49 12 00
www.cidj.com

Conformément à une jurisprudence constante, les erreurs ou omissions involontaires qui auraient pu subsister dans ce guide malgré les soins et les contrôles de l'équipe de rédaction ne sauraient engager la responsabilité de l'éditeur.

La reproduction partielle ou totale des informations contenues dans cette édition à des fins de commercialisation est formellement interdite sans l'autorisation expresse de l'éditeur.

ISBN : 978-2-84175-177-8 - Dépôt légal avril 2018



10 BONNES RAISONS DE PARTIR 5



PREPARER VOTRE DEPART ET VOTRE RETOUR 6

Langues
 Papiers
 Santé
 Transport
 Logement
 Argent
 Allocations chômage
 Impôts
 Retraite
 Retour
 Valoriser votre expérience



FAIRE DES ETUDES 10

Quand partir
 Partir à titre individuel
 Partir dans le cadre d'un programme
 Trouver une aide



TROUVER UN STAGE 18

Réglementation des stages
 Comment chercher
 Partir dans le cadre d'un programme
 Trouver une aide



TROUVER UN EMPLOI, UN JOB 29

Comment chercher un emploi
 Reconnaissance professionnelle
 Comment chercher un job
 Formuler votre candidature
 Autres pistes



FAIRE DU VOLONTARIAT 36

Service volontaire européen (SVE)
 Service civique à l'international
 Volontariat de solidarité internationale (VSI)
 Volontariat international en entreprise ou
 en administration (VIE/VIA)
 Volontariat des Nations Unies (VNU)
 Volontariat international de la francophonie (VIF)
 Volontariat de l'aide de l'Union européenne



PARTIR AUTREMENT 40

Partir dans le cadre d'un programme
 Autres pistes
 Trouver une aide



EN SAVOIR PLUS 45

L'information à la source
 L'information en Île-de-France

10

bonnes raisons de partir



Partir à l'étranger est formateur et enrichissant sur tous les plans ! Si toutefois vous manquiez d'arguments, en voici quelques-uns :

1 **Vive l'autonomie !** Loin de votre famille, de vos amis et de votre zone de confort, vous apprendrez à trouver des solutions et à vous débrouiller seul.

Apprendre autrement : Quel que soit l'objet de votre mobilité, une expérience à l'étranger vous permettra de découvrir d'autres méthodes de travail, d'apprentissage et d'organisation. **2**

3 « Jag talar svenka » (je parle suédois) : La meilleure façon d'apprendre une langue, c'est d'être obligé de la parler : instinct de survie !

Amitiés & networking : Partir, c'est l'occasion de rencontrer d'autres personnes venues du monde entier et de rentrer chez soi avec un véritable carnet d'adresses international. **4**

5 Indiana Jones, c'est vous ! Vous allez avoir le temps de découvrir un pays et son histoire en profondeur, et vous pourrez témoigner d'un vrai « vécu » à votre retour.

Changer d'angle de vue : Glissez-vous dans la peau d'un habitant en adoptant le mode de vie et la culture du pays le temps de votre séjour ! **6**

7 L'herbe est-elle plus verte ailleurs ? Rien de tel que de se confronter à une autre réalité pour se questionner sur sa propre culture et identité.

Un « bonus » pour votre CV ! Même si vous n'avez aucune idée ce que vous voulez faire plus tard, une expérience à l'étranger est toujours un plus dans une candidature. **8**

9 **Développer votre « adaptabilité » :** Découvrir une culture c'est aussi s'adapter à de nouvelles situations ; qualité très appréciée des employeurs !

« Open your mind » : A travers vos rencontres, votre regard sur les autres évoluera et vous rendra plus ouvert, plus tolérant. C'est une expérience humaine avant tout ! **10**

PRÉPARER

son départ

et son retour

**La préparation est la première étape d'un séjour réussi.
Ne la négligez pas !**

Langues

Commencez à vous imprégner de la langue du pays grâce aux applis, films et séries en V.O, cafés et tandems linguistiques. Profitez-en également pour tester votre niveau avant de partir.
www.tandem-linguistique.org · www.polyglotclub.com
www.meetup.com · www.italki.com · www.dialangweb.lancaster.ac.uk
www.bulats.org

BON À SAVOIR

Vous partez avec Erasmus+ ? L'accès à la plateforme Online Linguistic Support (OLS) vous est offert ! Testez votre niveau et suivez un cours dans l'une des 18 langues proposées !
www.erasmusplusols.eu

Papiers

Une carte d'identité ou un passeport en cours de validité suffit pour vous déplacer, séjourner et travailler dans un pays de l'UE.
www.europa.eu/youreurope

Si vous partez hors UE, un visa adapté au but de votre voyage (tourisme, emploi, études) est exigé. Contactez l'ambassade ou le consulat en France du pays où vous allez.
www.diplomatie.gouv.fr

BON À SAVOIR

Pour les longs séjours, l'inscription consulaire est conseillée, notamment pour vous inscrire sur les listes électorales ou obtenir une nouvelle carte d'identité. Contactez le consulat français de votre pays d'accueil ou rdv sur www.service-public.fr

Santé

Demandez la carte européenne d'assurance maladie (CEAM)!
Gratuite et valable 2 ans, elle atteste vos droits à l'assurance

maladie et couvre vos soins médicaux dans les pays de l'UE, en Islande, au Liechtenstein, en Norvège et en Suisse. Pour vous faire rembourser des soins reçus à l'étranger, envoyez vos justificatifs de paiement avec le formulaire S3125c « Soins reçus à l'étranger » rempli à votre caisse d'assurance maladie.

www.ameli.fr

Hors UE, vous devrez régler vos frais médicaux et seuls les soins urgents et imprévus pourront éventuellement être remboursés. Faites le point sur les vaccins nécessaires et, quelle que soit votre destination, pensez à souscrire une assurance complémentaire santé, responsabilité civile et rapatriement.

www.cfe.fr · www.cleiss.fr

BON À SAVOIR

Le 112 est le numéro d'appel d'urgence valable partout en Europe.

Transport

Pensez à prendre vos billets à l'avance pour bénéficier du meilleur tarif et à lire les conditions (enregistrement en ligne, dimensions et poids des bagages...) car celles-ci varient selon les compagnies ! Si vous préférez le train, les Pass Interrail vous permettront de voyager à prix réduit pendant une durée limitée. Plusieurs compagnies de bus (Eurolines, Ouibus...) traversent l'Europe. Le covoiturage est aussi une possibilité bon marché. Le permis de conduire français est valable dans toute l'UE. Au-delà de ces frontières, un permis international ou local peut être exigé. Pour voyager en bateau, informez-vous sur les lignes de ferry existantes.

www.ferrylines.com · www.aferry.fr

Handicap

Des sites et applis participatives permettent de trouver et de partager des lieux (restaurants, hôtels, banques, magasins, plages) et activités (cinémas, musées) accessibles selon votre handicap en Europe et dans le monde.

www.handiplanet.com · www.iwheelshare.com

www.jaccede.com · www.mapped.eu

Logement

Auberge de jeunesse, chambre ou canapé chez l'habitant, gîte, pension : ces formules vous dépanneront pour quelques nuits. Pour un séjour de longue durée, la colocation reste bien souvent la solution !

www.hihostels.com · www.bedycasa.com · www.yestudent.com

www.couchsurfing.com · www.erasmusworld.org

www.easyyroommate.com

Handicap

Airbnb propose des hébergements adaptés (accès de plain-pied, porte large, ascenseur, lit ajustable, stationnement...).

www.airbnb.fr

Argent

Informez-vous sur le coût de la vie dans votre pays d'accueil et prévoyez le budget nécessaire pour couvrir vos frais liés au départ et vos dépenses sur place (passeport, visa, assurance, logement, nourriture...). L'ouverture d'un compte bancaire à l'étranger n'est pas indispensable mais peut s'avérer utile si vous êtes rémunéré. Si vous souhaitez utiliser votre compte français pendant votre séjour à l'étranger, examinez avec votre banquier les conditions (coût des virements, commissions et frais de retraits...).

Pensez aux cartes de réductions pour les transports, logements, lieux culturels, etc.

- Carte Jeunes européenne www.cartejeunes.fr
- Carte jeune internationale www.carteiytc.fr
- Carte d'étudiant internationale www.isic.fr
- Carte FUAJ www.fuaj.org

Allocations chômage

Si vous partez chercher du travail dans un autre pays de l'UE, vous pouvez demander le transfert de vos allocations chômage pendant 3 mois. Vous devez être inscrit et indemnisé par Pôle emploi pour demander un maintien de droit (via le formulaire U2 remis par votre conseiller). Vous aurez ensuite 7 jours pour vous inscrire auprès de l'institution de chômage étrangère qui se mettra en contact avec votre conseiller Pôle emploi en France.

www.europa.eu/youreurope · www.pole-emploi.fr

Retour

Certaines formalités sont à opérer avant de partir, d'autres dès votre arrivée en France. Pour tout savoir sur les démarches, délais et justificatifs qui vous seront demandés à votre retour, connectez-vous sur le simulateur Retour en France.

www.retour-en-france.simplicite.fr

Impôts

Il n'y a pas d'harmonisation fiscale en Europe. Dans la plupart des pays européens, les impôts sont prélevés à la source (sur le salaire). Le pays dans lequel vous allez payer vos impôts dépend de votre

domiciliation fiscale. Si vous travaillez moins de 6 mois par an dans un autre pays de l'UE, vous paierez vos impôts en France. Au-delà de 6 mois, vous les paierez dans votre pays de résidence.

www.europa.eu/youreurope

Si vous partez travailler à l'international, vérifiez ce que prévoit la convention fiscale entre la France et votre pays d'accueil.

www.impots.gouv.fr

Retraite

La prise en compte des périodes de travail à l'étranger varie selon les pays. Les pays de l'UE, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse appliquent la réglementation européenne en matière de sécurité sociale. Une quarantaine d'Etats et de territoires ont également signé une convention avec la France.

www.lassuranceretraite.fr · www.cleiss.fr

Valoriser votre expérience

Mettez en valeur sur votre CV les compétences acquises au cours de votre mobilité et illustrez votre expérience sur les réseaux sociaux professionnels.

Le CV et le Portfolio Europass vous aideront à présenter vos compétences et qualifications de manière claire dans les différentes langues de l'UE.

www.europass.cedefop.europa.eu

BON À SAVOIR

Participer à une action jeunesse du programme Erasmus+ (échange de jeunes, volontariat...) vous permet d'obtenir un Youthpass. Ce certificat européen identifie et valorise les compétences non-formelles acquises pendant votre expérience à l'étranger ; un vrai « + » pour votre CV ! www.youthpass.eu

Après votre volontariat, l'Institut de l'Engagement vous accompagne sur votre projet d'avenir : reprise d'études, recherche d'emploi, création d'activité. www.engagement.fr

Le portail Découvrir le monde rassemble les programmes et bourses de mobilité, témoignages, actualités et conseils pratiques pour tous les jeunes qui ont #LaBougitude !

www.decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr



S'il est plus simple de partir étudier à l'étranger dans le cadre d'un échange, il est aussi possible de commencer ou de poursuivre ses études à l'étranger sans être inscrit en France.

Quand partir

Avant le bac

Vous pouvez suivre une formation « labellisée » Education nationale dans des écoles, collèges et lycées de plus de 130 pays. Les Français scolarisés dans un établissement d'enseignement français qui vivent avec leur famille à l'étranger peuvent, sous conditions, recevoir une bourse.

www.aefe.fr

Une année dans un lycée à l'étranger vous permettra d'améliorer considérablement votre niveau de langue. Attention, celle-ci peut s'avérer très chère et ne sera pas reconnue par l'Education nationale.

www.unosel.org · www.loffice.org

Le bac international (IB) n'est pas reconnu en France. Il est donc préférable de vous inscrire dans un lycée français à l'étranger pour obtenir le bac français, ou de passer un bac européen ou binational (AbiBac franco-allemand, BachiBac franco-espagnol et EsaBac franco-italien), reconnu à la fois en France et à l'étranger.

www.ibo.org · www.eursec.eu · www.education.gouv.fr

BON À SAVOIR

Avec le programme « Bourses de Londres », partez passer votre année de première ou de terminale dans un lycée français à Barcelone, Dublin, Londres, Madrid, Munich ou Vienne, sans rien dépenser (ou presque) ! www.eduscol.education.fr

Après le bac

Dans l'UE, le bac est généralement reconnu, bien que chaque pays ou université impose ses conditions d'admission. Pour intégrer une université hors UE, les étudiants doivent souvent justifier d'un bon niveau d'études et passer des examens. Attention : les frais de scolarité peuvent être TRÈS élevés à l'étranger.

Après un bac +2

Le bac +2 est souvent sans équivalence à l'étranger, vous serez donc probablement admis en première année d'études. Exception : les étudiants diplômés d'un DUT ou d'un BTS peuvent poursuivre leurs études à l'étranger pour préparer un diplôme universitaire d'études technologiques internationales (DUETI). Attention : ce diplôme ne sera pas automatiquement reconnu comme un bac +3.

Après un bac +3

C'est le meilleur moment pour partir étudier à l'étranger :

- ↳ Au niveau européen, le système de la licence, master et doctorat (LMD) harmonise la reconnaissance des diplômes et facilite la mobilité des étudiants.
- ↳ Pour les pays hors UE, les modalités d'inscriptions varient selon les établissements, mais à ce niveau d'études, les correspondances sont nombreuses.

Partir à titre individuel

Trouver un établissement et vous inscrire

Les modalités d'inscription diffèrent selon les établissements et les pays. Informez et préparez-vous à d'éventuels examens d'entrée
www.euroguidance-france.org · www.studyportals.com
www.umultirank.org · www.ec.europa.eu/ploteus · www.whed.net

Faire reconnaître vos diplômes

Le réseau ENIC-NARIC peut vous délivrer une attestation qui vous aidera à faire reconnaître vos diplômes. Toutefois, l'établissement d'accueil est souvent le seul à évaluer la valeur de votre diplôme. Un conseil : commencez les démarches (attestations, traductions de diplômes...) 1 an à l'avance.
www.ciep.fr/enic-naric-france

Partir dans le cadre d'un programme

Erasmus+ Enseignement scolaire

Les collégiens et lycéens peuvent partir en séjour de groupe entre 3 jours et 2 mois, ou en échange individuel de 2 à 12 mois dans un autre établissement européen. Contactez votre professeur principal, le CPE ou le principal de votre établissement.
www.agence-erasmus.fr

Erasmus+ Formation professionnelle

Les élèves et apprentis peuvent obtenir une bourse pour suivre une formation dans un organisme de formation professionnelle en Europe (incluant une période en entreprise obligatoire) pour une période de 2 semaines à 12 mois. Une bourse est prévue pour les frais de voyage, d'hébergement, de restauration et de transport. Son montant varie selon le pays et la durée du séjour. Informez-vous auprès de votre centre de formation.

www.agence-erasmus.fr · www.generation-erasmus.fr

BON À SAVOIR

La situation de l'apprentissage est très contrastée en Europe. Certains pays comme le Danemark, la Suisse, l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Autriche l'ont parfaitement intégré à leur système de formation. D'autres pays tels que l'Islande, la Norvège, le Luxembourg, la Finlande et la France montrent une volonté de le renforcer. Enfin, d'autres pays témoignent d'un très grand retard en matière d'apprentissage. C'est le cas de la Suède, de la Roumanie et de l'Espagne. www.euroapp.fr · www.mavoieproeurope.onisep.fr

Erasmus+ Enseignement supérieur

Les étudiants peuvent obtenir une bourse pour suivre une partie de leurs études en Europe dès leur 2^e année d'études universitaires. Ils peuvent partir 3 à 12 mois à l'étranger et bénéficier d'une bourse de 170 à 370 € par mois. Informez-vous auprès du service des Relations Internationales de votre établissement.

www.agence-erasmus.fr · www.generation-erasmus.fr

Masters conjoints Erasmus Mundus

Les étudiants peuvent préparer leur master dans plusieurs pays pour obtenir un diplôme commun. Ils peuvent recevoir une bourse de 1 000 € par mois pour leurs frais de séjour et de 1 000 € pour leurs frais de voyage et d'installation. Consultez le catalogue en



ligne et contactez le consortium qui propose le master qui vous intéresse.

www.eacea.ec.europa.eu/erasmus-plus · www.agence-erasmus.fr

BON À SAVOIR

Les étudiants bénéficient de 12 mois de mobilités Erasmus+, études et/ou stages, par cycle d'études (licence, master, doctorat).

www.generation-erasmus.fr

Handicap

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez étudier à l'étranger ? L'appli MappED! recense, entre autres lieux handi-friendly, les différents niveaux d'accessibilité des universités en Europe.

www.mapped.eu

Erasmus+ couvre aussi les frais liés à votre handicap : le suivi médical, la rémunération d'un auxiliaire de vie, un hébergement ou transport spécifique, etc.

www.generation-erasmus.fr

Le « Tour de France » des Compagnons du Devoir

L'association propose à ses Compagnons de moins de 25 ans d'opter pour la « Prépa Tour de France ». Cette formation en alternance inclut une période d'1 an à l'étranger pendant laquelle les « itinérants » perçoivent une bourse Erasmus+.

www.compagnons-du-devoir.com

Programmes bilatéraux et échanges interuniversitaires

De nombreuses écoles et universités ont signé des accords d'échanges ou de formations en double cursus avec des établissements à l'étranger. Contactez le service des relations internationales de votre établissement.

www.micefa.org · www.bci-qc.ca · www.isepstudyabroad.org



Trouver une aide

Aides européennes

BON À SAVOIR

Les étudiants de l'enseignement supérieur admis dans un programme de master dans l'un des 33 « pays programme » d'Erasmus+ autre que le leur peuvent faire une demande de prêt Erasmus+. Ces prêts, garantis par l'UE et assortis de conditions de remboursement favorables, vous permettent d'emprunter jusqu'à 12 000 € (ou 18 000 €) pour un master sur 1 an (ou 2 ans).

www.agence-erasmus.fr

Bourse du Conseil de l'Europe : Les étudiants français ou originaires de l'UE, qui bénéficient de la bourse d'enseignement supérieur (sur critères sociaux) en France et qui suivent des études dans un pays membre du Conseil de l'Europe peuvent continuer à percevoir leur bourse, sous conditions. Pour l'obtenir, remplissez votre Dossier Social Etudiant (DES) sur www.messervices.etudiant.gouv.fr

La plateforme European Funding Guide, fondée par une association allemande et cofinancée par la Commission européenne, vous informe sur les différents moyens (bourses, prêts) existant pour financer vos études. www.european-funding-guide.eu



Eurodesk recense, entre autres, de nombreuses bourses d'études sur www.eurodesk.eu.

Handicap

Google Europe propose une bourse aux jeunes en situation de handicap qui étudient les sciences informatiques ou technologiques. Elle donne droit à 7 000 € pour poursuivre des études dans une autre université européenne pendant 1 an.

www.google.com/studentwithdisabilities-europe

Aides nationales

Aide à la mobilité internationale (sur critères sociaux)

Les étudiants boursiers souhaitant suivre une formation supérieure de 2 à 9 mois à l'étranger dans le cadre de leurs études peuvent bénéficier d'une allocation mensuelle de 400 € s'ils préparent un diplôme national relevant de la compétence du ministère chargé de l'enseignement supérieur. Contactez le service des relations internationales de votre établissement.

www.etudiant.gouv.fr

Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE)

Dans certaines universités, les étudiants ayant un projet d'études à l'étranger et peu de ressources financières peuvent faire appel à ce fonds. Contactez le service de la vie étudiante de votre université.

Bourse Politique européenne de voisinage (PEV-UE)

Les étudiants français titulaires d'un master et admis au Collège d'Europe à Bruges (Belgique) ou à Natolin (Pologne) peuvent percevoir une bourse couvrant leurs frais de scolarité, de nourriture et d'hébergement.

www.coleurope.eu

Aides régionales

Aide à la mobilité internationale des étudiants inscrits en Licence et Master (AMIE)

Les étudiants en licence ou master, inscrits dans l'un des établissements franciliens partenaires de la région, qui partent étudier au moins 1 mois à l'étranger dans le cadre d'un accord inter-établissement, peuvent recevoir une bourse (entre 250 et 450 € par mois, pendant 10 mois maximum), sous conditions de ressources. Cette bourse est facultative et attribuée par votre établissement.

www.iledefrance.fr

Aide à la mobilité internationale des doctorants (AMI Doctorants)

Les jeunes chercheurs en sciences humaines et sociales, inscrits en 1^e ou 2^e année de thèse dans l'une des écoles doctorales implantées en Ile-de-France, peuvent sous conditions, recevoir une bourse allant jusqu'à 4 000 € sur 3 ans pour couvrir leurs dépenses de mobilité à l'étranger. Les doctorants intéressés doivent s'inscrire en ligne sur www.par.iledefrance.fr

www.iledefrance.fr

Les conseils départementaux et les municipalités peuvent vous accorder des bourses pour vous aider à financer votre projet d'études à l'étranger. Consultez leurs sites Internet ou informez-vous auprès du service Jeunesse de votre mairie.

Aides des pays les plus demandés

Allemagne

L'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) soutient des échanges scolaires individuels pour les collégiens et lycéens (programmes Sauzay et Voltaire), des séminaires universitaires franco-allemands pour étudiants, et des séjours d'études pour étudiants dans le secteur artistique.

www.ofaj.org

L'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD) propose un vaste programme de bourses d'études pour étudiants germanistes en LLCE et LEA, et pour étudiants en master, mais aussi des bourses de recherche pour doctorants et post-doctorants, et des bourses de voyages d'études pour groupes d'étudiants.

www.daad-france.fr

Le Centre Interdisciplinaire d'Etudes et de Recherches sur l'Allemagne (CIERA) offre des aides à la mobilité vers les pays germanophones aux étudiants en sciences humaines et sociales souhaitant réaliser un séjour de recherche en Allemagne, en Autriche ou en Suisse dans le cadre de leur master 2, doctorat ou post-doctorat.

www.ciera.fr

Royaume-Uni

Organisés par British Council IELTS, ISIC et StudyPortals, les Global Study Awards permettent chaque année à 9 étudiants étrangers de décrocher jusqu'à £10 000 pour payer leurs frais de scolarité au Royaume-Uni.

www.britishcouncil.fr

D'autres bourses pour le Royaume-Uni sont disponibles sur :

www.study-uk.britishcouncil.org

www.postgraduatestudentships.co.uk · www.prospects.ac.uk

www.ucas.com · www.rcuk.ac.uk

Etats-Unis

La Commission Fulbright permet aux étudiants français, titulaires d'au moins une licence et souhaitant préparer un master ou un doctorat aux Etats-Unis, de candidater à son « Programme étudiant ». Celui-ci est ouvert à tous les domaines d'études et regroupe une quinzaine de bourses, parfois cumulables. Avec un seul dossier de candidature, vous pouvez bénéficier d'une aide de \$ 6 000 à \$ 45 000 pour une année académique, et de nombreux autres avantages (allocation aux frais de voyage de 1 200 €, gratuité des frais de visa, assurance santé...).

www.fulbright-france.org

La Commission Fulbright permet aussi aux étudiants inscrits en 1^e ou 2^e année d'études supérieures de participer à un Summer Institute for Student Leaders from Europe. Ce séminaire d'été de 5 semaines porte sur une thématique environnementale, entrepreneuriale ou civique, et se déroule sur des campus des Etats-Unis. Ce programme, entièrement pris en charge par le Département d'Etat américain, s'adresse en priorité aux étudiants ayant peu de ressources.

www.fulbright-france.org

Canada

L'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) et Education Internationale (EI) aident les Français de 18 à 35 ans, qui souhaitent suivre une formation professionnelle et technique (en français ou en anglais) de 1 à 2 ans au Québec, en leur attribuant une aide de 300 €. Pour en bénéficier, les participants doivent obtenir une lettre d'admission d'un centre de formation par le biais d'Education Internationale.

www.ofqj.org

Le programme de bourses d'études supérieures du Canada Vanier (BESC Vanier) encourage les étudiants brillants, dont le domaine de recherche porte sur la santé, les sciences humaines ou naturelles, à effectuer leur doctorat dans un établissement canadien en leur attribuant des bourses de \$ 50 000 par an pendant 3 ans.

www.vanier.gc.ca

Aides d'associations et de fondations privées

Pour encourager les jeunes talents, certaines associations et fondations privées proposent des bourses et aides aux étudiants ayant un projet en lien avec les objectifs du donateur.

www.centre-francais-fondations.org · www.fondations.org
www.fondationvocation.org

BON À SAVOIR

Le « Guide des bourses » de la Fondation de France est un moteur de recherche qui vous aide à identifier les bourses auxquelles vous êtes éligible. Selon votre situation et votre projet, une bourse d'études à l'étranger peut vous être attribuée.

www.bourses.fondationdefrance.org

Le programme européen Erasmus+ vous donne rdv les 12 et 13 octobre 2018 pour fêter les #ErasmusDays !

Rejoignez les festivités en participant aux activités et/ou en créant la vôtre !

www.generation-erasmus.fr



Trouver un

STAGE

Un peu de recherche et d'organisation, un CV bien travaillé et des adresses utiles, voici la recette gagnante pour vivre une belle expérience de stage à l'étranger !

Réglementation

Si, en France, le stage s'inscrit toujours dans une formation en lien avec le diplôme préparé, dans une majorité de pays à travers le monde, cette notion s'apparente davantage à une courte période de travail, pas nécessairement liée à un cursus... et rarement rémunérée. Chaque pays ayant sa propre définition du stage, informez-vous sur la pratique en cours dans la destination choisie.

Convention de stage

En France, un stage est formalisé par la signature d'une convention tripartite. A l'étranger, cette convention n'a pas de valeur juridique et n'est donc pas obligatoire. Veillez cependant à l'expliquer et à la valider avec votre entreprise ou organisme d'accueil car elle peut vous permettre de continuer à bénéficier de la sécurité sociale en France et d'être couvert en cas d'accident du travail.

BON À SAVOIR

Vous pouvez partir en stage en Europe et à l'international sans convention puisqu'il s'agit d'une tradition française. Toutefois, demandez un écrit stipulant vos conditions de stage : horaires, lieu, avantages éventuels...

Conditions de travail

Gardez à l'esprit que les conditions de stage (temps de travail, congés, rémunération...) dans un pays étranger seront différentes de celles que vous connaissez en France.

www.european-mobility.eu · www.euroguidance-france.org

Comment chercher

6 conseils pour optimiser vos recherches

- 1 → Commencez les démarches environ 6 mois à l'avance
- 2 → Faites le point sur vos compétences et vos motivations
- 3 → Informez-vous sur la situation économique, les entreprises et la culture du pays
- 4 → Testez votre niveau linguistique et commencez à le renforcer avant de partir
- 5 → Adaptez votre CV et votre lettre de motivation dans la langue et selon les pratiques du pays
- 6 → Personnalisez vos candidatures et n'hésitez pas à faire des relances

Envoyer des candidatures spontanées

Commencez par contacter le service des relations internationales ou le bureau des stages de votre établissement. S'il n'a pas d'offres à vous proposer, votre établissement a peut-être un listing d'entreprises à vous communiquer. Pensez aussi à postuler auprès d'entreprises françaises implantées à l'étranger, d'entreprises ayant des filiales en France et autres entreprises locales.

www.ccifrance-international.org / www.europages.fr · www.wayp.com

Répondre à des offres sur des sites spécialisés

Consultez régulièrement les sites d'offres, sélectionnez celles qui vous intéressent et postulez en ligne :

www.ec.europa.eu/eures · www.internsgopro.com

www.erasmusintern.org · www.kapstages.com · www.aidostage.com

www.iagora.com · www.iquesta.com · www.praxisnetwork.eu

www.eurojobs.com

Faire un stage dans une institution européenne ou une organisation internationale

Si vous êtes étudiant (niveau licence) ou jeune diplômé, maîtrisez l'anglais et avez des compétences spécifiques (logistique, interprétariat, droits de l'homme, économie...), tentez votre chance ! Attention, s'ils constituent un vrai plus pour votre CV, ces stages ne sont pas toujours rémunérés.

www.europa.eu/epso · www.diplomatie.gouv.fr · www.oecd.org

www.fr.unesco.org · www.careers.un.org · www.unric.org



Eurodesk recense de nombreuses opportunités de stage à l'étranger sur www.eurodesk.eu. Consultez tous les stages disponibles ou filtrez votre recherche par mot-clé, thématique, pays et date limite de candidature !

Opter pour un stage « clés en main »

Des agences se proposent de faire vos recherches de stage et de logement à votre place moyennant une certaine somme. Avant de signer, examinez attentivement les conditions (clauses, tarifs, remboursement...).

www.loffice.org

BON À SAVOIR

Comment savoir si un organisme qui propose des stages ou job « clés en main » est fiable ?

Voici quelques critères utiles :

- A l'inscription, ne versez que 20 à 30 % du prix demandé
- Exigez que l'on vous remette un contrat listant l'ensemble des conditions
- N'effectuez pas de paiement à distance sans contrat signé préalable
- Préférez un organisme agréé, situé en France, et donc soumis au droit français



Retrouvez des infos, conseils, pistes pour trouver un stage, aides financières et sites utiles dans notre brochure « Faire un stage à l'étranger ». Elle est disponible dans toutes les structures Eurodesk et téléchargeable sur www.fr.slideshare.net/Le_CIDJ.



Partir dans le cadre d'un programme



Erasmus+ Formation professionnelle

Les élèves et apprentis peuvent obtenir une bourse pour effectuer un stage de 2 semaines à 12 mois au sein d'une entreprise en Europe. Une bourse est prévue pour les frais de voyage, d'hébergement, de restauration et de transport. Son montant varie selon le pays et la durée de la mobilité. Informez-vous auprès de votre centre de formation.

Les jeunes diplômés de l'enseignement secondaire professionnel et les apprentis nouvellement qualifiés peuvent bénéficier d'une période de stage à l'étranger dans l'année qui suit l'obtention de leur diplôme. Contactez votre conseiller Pôle emploi pour obtenir le statut de stagiaire de la formation professionnelle.

www.agence-erasmus.fr · www.generation-erasmus.fr

BON À SAVOIR

Vous êtes apprenti ou récemment diplômé d'un CFA ? Vérifiez que votre centre de formation soit partenaire de Movil'App et partez faire un stage en entreprise ou un stage d'observation en Europe ! Movil'App est un projet financé par Erasmus+.

www.cci.fr

Ton premier emploi EURES est une initiative de mobilité de l'emploi de l'UE pour aider les jeunes de 18 à 35 ans à trouver un stage ou un apprentissage dans un autre pays de l'UE, en Norvège ou en Islande. Ce programme vous offre un soutien financier pour couvrir vos frais de transport et d'installation.

www.ec.europa.eu/eures

Erasmus+ Enseignement supérieur

Les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur peuvent, dès leur 1ère année d'études, effectuer un stage de 2 à 12 mois dans un autre pays européen. Possibilité de bourse de 320 à 520 € par mois. Contactez le service des relations internationales de votre établissement.

www.agence-erasmus.fr · www.generation-erasmus.fr

BON À SAVOIR

Les étudiants bénéficient de 12 mois de mobilités Erasmus+, études et/ou stages, par cycle d'étude (licence, master, doctorat).

www.generation-erasmus.fr

PRAXES – Stages hors cursus de l'OFAJ

Les bacheliers, jeunes diplômés, demandeurs d'emploi ou jeunes en réorientation, âgés de 18 à 30 ans, qui ont quelques connaissances de la langue allemande et qui souhaitent effectuer un stage de 1 à 6 mois en Allemagne, de façon indépendante et volontaire, peuvent bénéficier de l'aide de l'OFAJ pour trouver leur stage.

www.ofaj.org

Stage de perfectionnement de l'OFQJ

Les jeunes Français de 18 à 35 ans, en formation professionnelle continue, en recherche d'emploi ou suivis par une mission locale, qui souhaitent suivre un stage de perfectionnement de 3 à 6 mois dans une entreprise québécoise, peuvent bénéficier du tarif privilégié de l'OFQJ de 590 € comprenant un billet d'avion aller-retour et les assurances nécessaires pour leur mobilité.

www.ofqj.org

Stage Coop International – Expérience Internationale Canada

Les étudiants de 18 à 35 ans, ayant un contrat de stage signé, disposant de l'équivalent \$ 2 500 canadiens sur leur compte bancaire, et pouvant souscrire à une assurance maladie au Canada, peuvent remplir leur profil EIC en ligne pour de faire un stage d'1 an au Canada.

www.cic.gc.ca

Génération-Coopération-Global Education Network

Ce programme européen est ouvert aux étudiants de l'enseignement supérieur agronomique, cursus vétérinaire et paysager, et comporte un stage de 3 mois en binôme européen dans un pays d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine, et trois séminaires de 4 jours en Europe d'éducation à la solidarité internationale, de préparation au départ et de valorisation des acquis. Les participants bénéficient d'une bourse de 1200 € du ministère de l'Agriculture.

www.chlorofil.fr

Voyager pour apprendre les métiers d'art – Fondation Culture & Diversité

Ce programme permet à des étudiants boursiers en 2e année de Diplôme des Métiers d'Art, de faire un stage de 4 mois chez des artisans d'art en France ou dans un pays en développement.

www.fondationcultureetdiversite.org

Trouver une aide

Aides nationales

Aide à la mobilité internationale (sur critères sociaux)

Les étudiants boursiers qui souhaitent faire un stage en entreprise de 2 à 9 mois à l'étranger dans le cadre de leurs études, peuvent bénéficier d'une allocation mensuelle de 400 € s'ils préparent un diplôme national relevant de la compétence du ministère chargé de l'enseignement supérieur. Contactez le service des relations internationales de votre établissement.

www.etudiant.gouv.fr

Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE)

Dans certaines universités, les étudiants ayant un projet de stage à l'étranger et peu de ressources financières, peuvent faire appel à ce fonds. Contactez le service de la vie étudiante de votre université.

Aide à la mobilité – Enseignement technique

Les étudiants qui préparent un bac technologique ou professionnel, ou un brevet de technicien supérieur agricole (BTSA), et qui souhaitent effectuer un stage à l'étranger d'au moins 28 jours peuvent bénéficier d'une bourse allant jusqu'à 1 000 €. Contactez le service des relations internationales de votre établissement.

www.chlorofil.fr

Handicap

Erasmus+ couvre aussi les frais liés à votre handicap : le suivi médical, la rémunération d'un auxiliaire de vie, un hébergement ou transport spécifique, etc.

www.generation-erasmus.fr

Les universités de Lyon et de Grenoble Alpes ont créé Travelscope, un guide de la mobilité pour étudiants en situation de handicap qui donne des réponses concrètes aux questions administratives et pratiques (cadre législatif, aides, systèmes de soins et d'assurances, logement accessibles, perception du handicap...) dans 12 pays.

www.travelscope.universite-lyon.fr

Aides régionales

Mobilité des lycéens inscrits en section européenne des lycées professionnels

Les lycéens inscrits pendant l'année de leur stage à l'étranger dans un lycée professionnel francilien peuvent, sous conditions, recevoir une aide de 426 € pour couvrir leurs frais de voyage et de séjour à l'étranger. Informez-vous auprès de votre établissement.

www.iledefrance.fr

Aide à la mobilité internationale des étudiants inscrits en Licence et Master (AMIE)

Les étudiants en licence ou master, inscrits dans l'un des établissements franciliens partenaires de la région, qui partent en stage à l'étranger pendant au moins 1 mois dans le cadre d'un accord inter-établissement, peuvent recevoir une bourse (entre 250 et 450 € par mois, pendant 10 mois maximum), sous conditions de ressources. Cette bourse est facultative et attribuée par votre établissement.

www.iledefrance.fr

Aide à la mobilité internationale des étudiants en BTS (AMIE BTS)

Les étudiants inscrits en formation initiale (hors apprentissage et alternance) dans les BTS chimie avec l'option « anglais scientifique approfondi », commerce international, assistant de manager, hôtellerie-restauration et tourisme en région Ile-de-France qui partent plus de 4 semaines en stage à l'étranger peuvent, sous conditions, bénéficier d'une aide de 500 €.

www.iledefrance.fr

Aide à la mobilité internationale des doctorants (AMI Doctorants)

Les jeunes chercheurs en sciences humaines et sociales, inscrits en 1e ou 2e année de thèse dans l'une des écoles doctorales implantées en Ile-de-France, peuvent sous conditions, recevoir un soutien allant jusqu'à 4 000 € sur 3 ans pour couvrir leurs dépenses de mobilité à l'étranger. Les doctorants intéressés doivent s'inscrire en ligne sur www.par.iledefrance.fr

www.iledefrance.fr

Les conseils départementaux et les municipalités peuvent vous accorder des bourses pour vous aider à financer votre projet de stage à l'étranger. Consultez leurs sites Internet ou informez-vous auprès du service Jeunesse de votre mairie.

Autres aides

Diálogo : association d'amitié franco-espagnole

Les étudiants de moins de 30 ans souhaitant effectuer un stage (rémunéré ou non) en Espagne, pendant 1 an maximum, peuvent bénéficier d'un accompagnement à la recherche de stage, d'une aide mensuelle et d'un hébergement à Madrid ou à Barcelone.

www.dialogo.es

Bourse pour stage pratique pendant la formation professionnelle et technologique (BTS) - OFAJ

Les jeunes de 16 à 30 ans en apprentissage, ou en formation

Envie de nouvelles
expériences ?



europa.eu/youth

Étudier

Travailler

Entreprendre

Partager

Voyager

Découvrir

Agir

Participer

Etre volontaire

Connaître mes droits

Me soigner



Erasmus+

eurodesk



professionnelle ou technologique (CAP, Bac Pro, Bac Technologique, BTS, BP, BMA, DMA, MC) qui effectuent un stage d'au moins 4 semaines en Allemagne, peuvent bénéficier d'un forfait frais de voyage et d'une bourse de 300 € par mois, pendant 3 mois. Cette bourse est réservée aux jeunes qui, sans ce soutien, ne pourraient pas partir.

www.ofaj.org

Bourse pour stage pratique pour étudiants – OFAJ

Les étudiants de moins de 30 ans, inscrits en licence, et qui souhaitent effectuer dans le cadre de leur cursus universitaire un stage d'au moins 1 mois dans une entreprise ou une institution de l'administration allemande, peuvent bénéficier d'un forfait frais de voyage et d'une bourse de 300 € par mois, pendant 3 mois. Cette bourse est réservée aux jeunes qui, sans ce soutien, ne pourraient pas partir.

www.ofaj.org

Bourse pour un « Job dans la ville jumelée » – OFAJ

Les jeunes âgés de 16 à 30 ans, souhaitant trouver un stage d'1 mois dans une entreprise, au sein d'une institution ou d'une administration allemande située dans la ville ou la région jumelée en Allemagne, peuvent bénéficier d'un forfait frais de voyage, d'une bourse de 300 € (150 € si le logement est gratuit).

www.ofaj.org

Stage pour étudiants engagés dans la vie étudiante – OFAJ

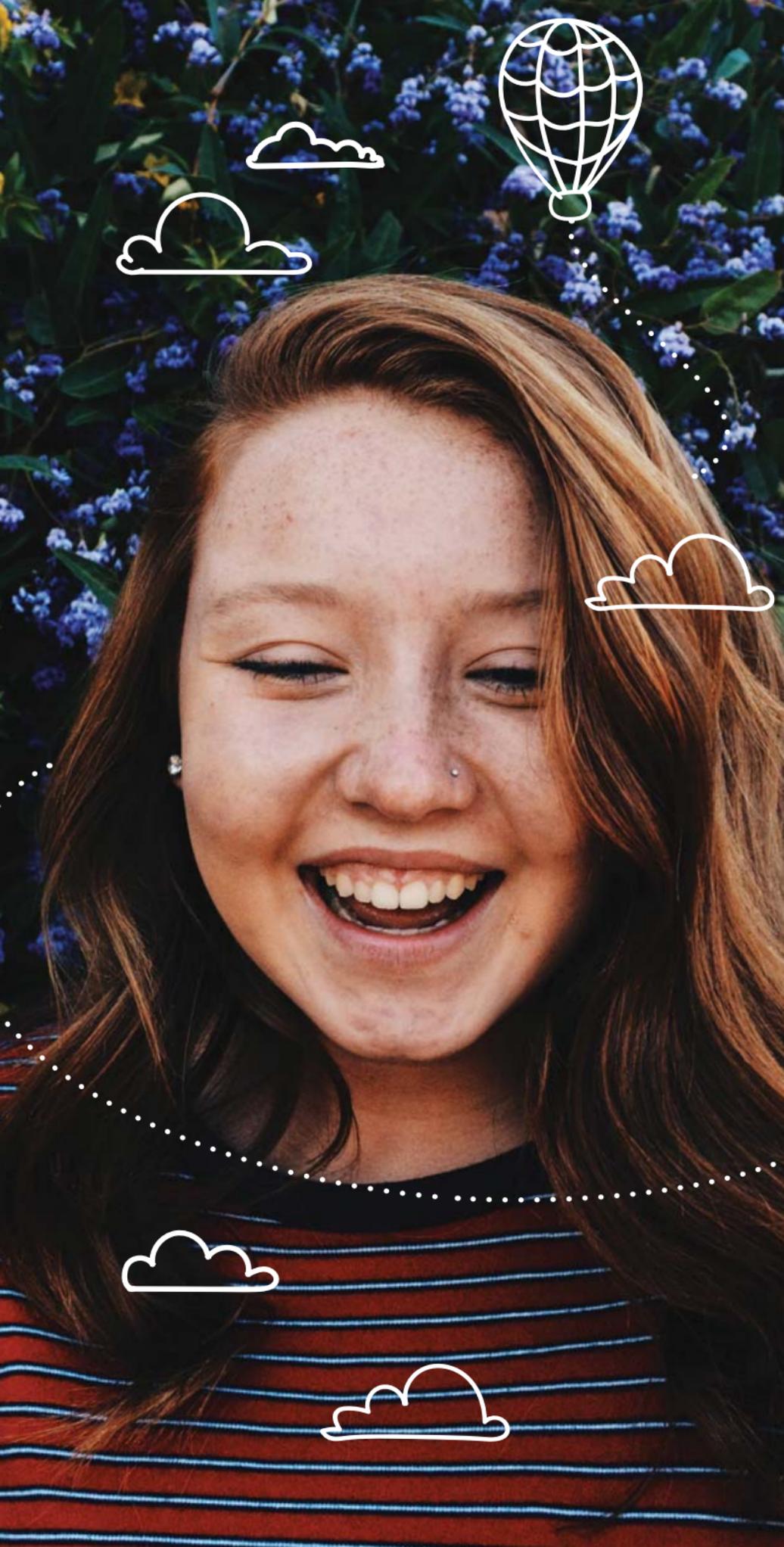
Les étudiants de 18 à 30 ans, engagés dans la vie étudiante (élus en conseil d'administration ou de résidence, tuteurs, étudiants employés au sein d'un Crous) et qui souhaitent effectuer un stage d'au moins 1 mois pour découvrir l'organisation et les pratiques du réseau des œuvres universitaires en Allemagne, peuvent bénéficier d'un forfait frais de voyage, d'une bourse de 300 € par mois, pendant 3 mois. Cette bourse est réservée aux jeunes qui, sans ce soutien, ne pourraient pas partir.

www.ofaj.org

Bourse de stage de l'Office franco-qubécois pour la jeunesse – OFQJ

Les élèves et étudiants de la formation technique et professionnelle qui souhaitent réaliser un stage de 1 à 12 mois dans leur domaine de formation au sein d'une entreprise ou d'une institution québécoise peuvent, sous conditions, bénéficier d'une bourse de 200 €.

www.ofqj.org







Pour mener à bien votre projet d'emploi ou de job à l'étranger, commencez par faire le point sur vos objectifs, compétences et qualités personnelles.

Comment chercher un emploi

A ne pas confondre avec un job, un emploi est un travail qualifié que l'on envisage sur un sur plus long terme. Pour donner plus de chances de réussite à votre projet professionnel, organisez-vous !

Bilan et projet professionnel

Faites le point sur vos qualifications et expériences, vos atouts et vos compétences linguistiques, et interrogez-vous : Pourquoi travailler à l'étranger ? Pour combien de temps ? Pour quels bénéfices ?

Des pros vous accompagnent

Les conseillers EURES

Au-delà des informations pratiques sur les conditions de vie et de travail en Europe, les méthodes de recrutement par pays, etc. le réseau EURES de la Commission européenne met à disposition 900 conseillers avec lesquels vous pouvez converser en ligne.
www.ec.europa.eu/eures

Les référents Eurodesk

Eurodesk est un réseau européen spécialisé dans la mobilité des jeunes en Europe. Il réunit plus de 1 000 référents dans 34 pays. En France, 140 référents sont à votre service pour vous aider à concrétiser votre projet à l'étranger.
www.profiles.eurodesk.eu

Pôle emploi

Pour faciliter votre expatriation, Pôle emploi vous propose un listing d'offres d'emploi à l'international, des actualités sur les salons et aides à la mobilité, et plusieurs e-services pour vous aider à préparer votre départ (formalités, simulateur d'entretiens, etc.).
www.pole-emploi.fr · www.emploi-store.fr

Trouver des offres d'emploi

Vous pouvez prospecter depuis la France en répondant à des annonces ou en envoyant des candidatures spontanées. Si vous aimez l'aventure et préférez chercher sur place, prévoyez un budget pour vos frais de logement, transport et nourriture.

Envoyer des candidatures spontanées

Pensez à postuler auprès d'entreprises françaises implantées à l'étranger, d'entreprises ayant des filiales en France et autres entreprises locales.

www.ccifrance-international.org · www.tresor.economie.gouv.fr
www.fr.kompass.com · www.lemoci.com · www.wayp.com

Prospectez sur tous les fronts :



Sites spécialisés

www.ec.europa.eu/eures · www.pole-emploi.fr · www.jobtrotter.com
www.myexpatjob.com



Réseaux sociaux professionnels

www.linkedin.com · www.xing.com



Salons de recrutement transfrontaliers et internationaux

www.europeanjobdays.eu · www.leforumexpat.com

www.expatriermodedemploi.org

www.destination-canada-forum-emploi.ca

www.journeesquebec.gouv.qc.ca

Jetez aussi un œil aux annonces parues dans la presse étrangère, auprès des services publics d'emploi, des agences d'intérim...

BON À SAVOIR

Ton premier emploi EURES est une initiative de mobilité de l'emploi de l'UE pour aider les jeunes de 18 à 35 ans à trouver un emploi dans un autre pays de l'UE, en Norvège ou en Islande. Ce programme vous offre un soutien financier pour couvrir vos frais de transport et d'installation.

www.ec.europa.eu/eures

Erasmus pour jeunes entrepreneurs offre aux jeunes et futurs entrepreneurs la possibilité de se former pendant 1 à 6 mois auprès d'entrepreneurs installés dans un autre pays européen.

www.erasmus-entrepreneurs.eu

Reconnaissance professionnelle

Avant d'exercer votre métier à l'étranger, assurez-vous d'en avoir le droit ! Pour savoir si votre profession est réglementée dans votre pays d'expatriation, consultez la base de données sur le site L'Europe est à vous. Si tel est le cas, le centre ENIC-NARIC du pays vous informera sur les procédures à suivre pour exercer votre profession dans son pays et vous orientera vers les autorités

compétentes qui délivrent des autorisations d'exercice de ladite profession sur le territoire concerné.

www.europa.eu/youreurope · www.enic-naric.net

Si votre profession n'est pas réglementée : vous pourrez l'exercer librement comme n'importe quel ressortissant du pays. C'est l'employeur qui évalue vos compétences. Tous les emplois vous seront accessibles à l'exception de ceux qui relèvent de la souveraineté nationale (armée, police, diplomatie).

BON À SAVOIR

Vous êtes infirmier, pharmacien, kinésithérapeute, guide de montagne ou agent immobilier et souhaitez exercer votre profession dans un autre pays de l'UE ? Demandez votre carte professionnelle européenne (EPC) ! Cette procédure simplifie la reconnaissance de vos qualifications professionnelles à l'étranger.

www.europa.eu/youreurope

Comment chercher un job

Contrairement à un emploi, un job désigne un « petit boulot » comme un emploi étudiant ou saisonnier qui ne nécessite pas de qualification particulière.

Se débrouiller seul

S'il est vrai que la période estivale est propice pour dénicher un job, certains secteurs recrutent toute l'année :

Hôtellerie-Restauration

C'est LE secteur dans lequel les offres sont les plus faciles à trouver, surtout sans expérience.

www.lhotellerie-restauration.fr · www.eurohoteljobs.com

www.hotelcareer.com

Animation & Tourisme

Les centres sportifs, campings, parcs d'attractions et offices de tourisme recrutent des accompagnateurs, surveillants et animateurs. Le BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) est parfois un exigé.

www.planetanim.fr · www.animjobs.com · www.tourisme-espaces.com

Travaux agricoles

La récolte de fruits et légumes nécessite de la main d'œuvre aux quatre coins du monde. Attention : travail physique ! Informez-vous sur les conditions (horaires, rémunération...) car le gîte et couvert tiennent parfois lieu de salaire.

www.pickingjobs.com · www.fruitfuljobs.com · www.picktheworld.org

Notre conseil : Si vous maîtrisez la langue du pays, ciblez les postes en lien avec le public (serveur, réceptionniste, conseiller de vente, téléopérateur, accompagnateur de jeunes en séjour linguistique...). Avec un niveau débutant, commencez par faire la plonge, le ménage ou la collecte de fruits et mettez en avant votre personnalité, votre motivation et votre forme physique !

Opter pour un job « clés en main »

Des agences se proposent de faire vos recherches de job et de logement à votre place moyennant une certaine somme. Avant de les contacter, examinez attentivement les conditions (clauses, tarifs, remboursement...). Pour savoir comment reconnaître un organisme fiable, cf p20.

BON À SAVOIR

Chaque année, le réseau Information Jeunesse organise des Journées Jobs d'été partout en France. www.jobs-ete.com



Retrouvez des infos, conseils, témoignages et sites utiles dans notre brochure « Trouver un job à l'étranger ». Elle est disponible dans toutes les structures Eurodesk et téléchargeable sur www.fr.slideshare.net/Le_CIDJ.

Formuler votre candidature

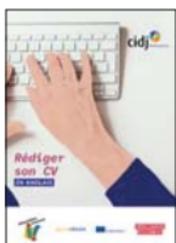
Pour postuler à l'étranger, il ne s'agit pas seulement de traduire votre CV et lettre de motivation dans une langue étrangère, il faut aussi les adapter aux habitudes du pays.

Rédiger votre CV

Voici les quelques règles à respecter :

- Écrivez votre CV dans la langue du pays
- Soignez la présentation, votre CV doit être agréable à l'œil
- Présentez vos compétences et savoir-faire utiles pour le poste

- Valorisez vos bons résultats scolaires et professionnels
- Précisez l'équivalence ou le détail de votre formation plutôt que la traduction de vos diplômes
- Faites relire votre CV par une personne qui maîtrise la langue



Retrouvez des infos et conseils par pays, un lexique, des équivalences de diplômes et autres sites utiles dans notre brochure « Rédiger son CV en anglais ». Elle est disponible dans toutes les structures Eurodesk et téléchargeable sur www.fr.slideshare.net/Le_CIDJ.

Rédiger votre lettre de motivation

Elle doit être claire, concise et écrite dans la langue et selon les modalités du pays. Mettez en avant vos qualités et argumentez sur ce que vous pouvez apporter à l'entreprise. Votre candidature doit présenter une plus-value par rapport à celle d'un candidat du pays. Cherchez ce qui peut faire la différence (connaissances techniques, linguistiques, culturelles...).

Le CV et le Portfolio Europass vous aideront à présenter vos compétences et qualifications de manière claire dans les différentes langues de l'UE.

www.europass.cedefop.europa.eu

Autres pistes

Bourse pour un « Job dans la ville jumelée » – OFAJ

Les jeunes âgés de 16 à 30 ans souhaitant trouver un job d'1 mois dans une entreprise, au sein d'une institution ou d'une administration située dans la ville ou la région jumelée en Allemagne peuvent bénéficier d'un forfait frais de voyage et d'une bourse de 300 € (150 € si le logement est gratuit).

www.ofaj.org

Au pair à l'étranger

La personne au pair est logée, nourrie et reçoit de l'argent de poche. En contrepartie, elle assure la garde des enfants et une partie des tâches ménagères. Il faut avoir entre 18 et 26 ans, quelques connaissances en langues et s'engager, en général, pour 6 mois minimum. Comptez 1 ou 2 mois minimum pour les vacances d'été.

www.iapa.org · www.ufaap.org · www.unosel.org



Programme Vacances Travail (PVT)

La France et les pays suivants ont signé des accords qui simplifient l'obtention de visas : Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Corée du Sud, Hong-Kong, Japon, Mexique, Nouvelle-Zélande, Russie, Taïwan et Uruguay. Le PVT permet aux jeunes de 18 à 30 ans (35 ans pour l'Australie et le Canada) de séjourner dans un de ces pays en ayant le droit de travailler pendant 1 an (2 ans pour l'Australie et le Canada). Il faut justifier de ressources suffisantes pour subvenir à ses besoins dans le pays.

www.pvtistes.net

Permis « Jeunes professionnels » - Expérience Internationale Canada

Ce programme est destiné aux jeunes Français âgés de 18 à 35 ans souhaitant se perfectionner ou se réorienter professionnellement au Québec. Contrairement au PVT, il faut avoir trouvé un employeur pour déposer une demande de permis.

www.canada.ca



Assistant de français à l'étranger

Chaque année, le CIEP propose 1 400 postes d'assistants de français dans 22 pays. Ce programme s'adresse aux étudiants, sous conditions d'années et de domaines d'études. Les critères d'éligibilité et conditions de travail diffèrent selon les pays et établissements d'affectation. Vous recevez une rémunération (de 135 à 2 365 € par mois selon les pays), mais les frais de voyage, visa, nourriture et logement sont généralement à votre charge.

www.ciep.fr

Lecteur de français à l'étranger

Les personnes titulaires d'un master peuvent adresser leur candidature aux établissements étrangers, de préférence à ceux qui ont des départements de Français, Langues et Civilisations. Les contrats de travail varient selon le pays et l'établissement. Le diplôme de Français Langue Etrangère (FLE) est souvent exigé.

www.euroguidance-france.org



Faire du

VOLONTARIAT

Vous souhaitez vous investir dans la société, aider les autres, vous rendre utile ? Différentes possibilités de volontariat s'offrent à vous. Choisissez celle qui vous correspond le mieux et engagez-vous !

Service volontaire européen (SVE)

Ce programme est ouvert aux jeunes de 17 à 30 ans souhaitant effectuer une mission d'intérêt général au sein d'une association à but non lucratif implantée en Europe ou dans un pays voisin de l'UE. Les projets s'étalent sur une période de 2 semaines à 12 mois et interviennent dans divers domaines (socio-culturel, artistique, environnemental, sportif...). Erasmus+ couvre les frais de transport, d'hébergement et de nourriture des volontaires et leur offre une assurance, un soutien linguistique et de l'argent de poche. Contactez une structure d'envoi SVE.

www.erasmusplus-jeunesse.fr

BON À SAVOIR

Pour l'heure rien n'a changé mais il est probable que ce programme de volontariat Erasmus+ soit prochainement intégré au Corps européen de solidarité, une initiative de la Commission européenne qui propose des offres de volontariats, d'emplois et de stages en Europe. www.europa.eu/youth/solidarity



Service civique à l'international

Ce programme permet aux jeunes français âgés de 16 à 25 ans, d'accomplir une mission d'intérêt général (éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise...) à l'international pour une période de 6 à 12 mois. Les volontaires reçoivent une indemnité de 510 € par mois et bénéficient d'une protection sociale. Ils peuvent aussi toucher une bourse de 106,38 € sur critères sociaux. Leurs frais de transport et d'hébergement ne sont pas toujours couverts.

www.service-civique.gouv.fr

Volontariat de solidarité internationale (VSI)

Ce programme national permet à toute personne majeure de s'engager, pour une période d'1 à 2 ans, dans un projet de solidarité (enseignement, action sanitaire et sociale, information et communication, développement durable...). Les volontaires sont pris en charge par l'une des associations agréées qui cofinancent la formation, les frais de voyage, l'indemnité de subsistance, la couverture sociale et l'accompagnement au retour. Contactez une association agréée VSI.

www.france-volontaires.org

Volontariat international en entreprise ou en administration (VIE/VIA)

Ces dispositifs permettent aux étudiants, jeunes diplômés ou en recherche d'emploi, de 18 à 28 ans, de s'engager comme volontaire international, pour une période de 6 à 24 mois (renouvelables), dans une entreprise française implantée à l'étranger (VIE) ou en administration (VIA). Les volontaires reçoivent une indemnité forfaitaire et leurs frais de voyage et d'installation et la protection sociale sont pris en charge.

www.civiweb.com

Volontariat des Nations Unies (VNU)

Ce programme de volontariat a pour objectif de soutenir la paix et le développement dans le monde. Les jeunes diplômés d'au moins 25 ans, ayant au moins 2 ans d'expérience professionnelle, et capables de travailler dans un environnement multiculturel peuvent postuler. La plupart des missions ont lieu de 6 à 12 mois (renouvelables), mais des missions de 3 mois ou moins sont également possibles. Les volontaires bénéficient d'une allocation de subsistance, de frais de transport et d'installation, d'une assurance vie, santé et invalidité permanente, de congés annuels et de frais de réinstallation.

www.unv.org

Volontariat international de la francophonie (VIF)

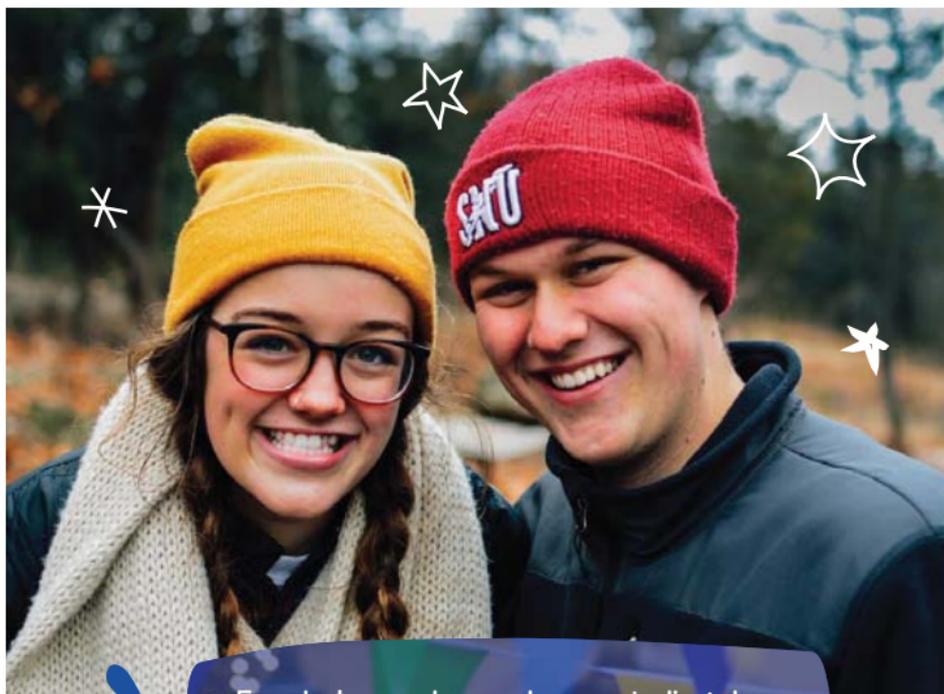
Ce programme offre aux jeunes francophones de 21 à 34 ans et titulaires d'un diplôme universitaire ou équivalent, la possibilité de réaliser une mission d'1 an, au sein d'une institution francophone. Les volontaires mènent des actions de promotion de la langue et de la culture française, de la paix, de la démocratie et des droits de l'homme, et de l'éducation au service du développement durable. Ils perçoivent une indemnité mensuelle de subsistance, leurs frais de transports aller-retour sont couverts et ils bénéficient d'une assurance santé, d'une assurance rapatriement sanitaire et d'une responsabilité civile « vie privée ».

www.jeunesse.francophonie.org

Volontariat de l'aide de l'Union européenne

Cette initiative européenne permet à tous les citoyens de l'UE, d'au moins 18 ans, d'apporter leur soutien à l'organisation de l'aide humanitaire et de contribuer à renforcer les capacités locales et la résilience des communautés victimes de catastrophes. Les missions varient de 1 à 18 mois. Les frais de transport, d'assurance et de logement des volontaires sont pris en charge et une indemnité mensuelle leur est versée.

www.eacea.ec.europa.eu/eu-aid-volunteers



Eurodesk vous donne rdv au mois d'octobre pour la 5e édition de « Time to Move », sa campagne européenne d'information sur la mobilité en Europe et à l'international.

Retrouvez toutes les actions sur www.timetomove.eurodesk.eu



Vous souhaitez partir à l'étranger, tout en étant encadré ? Optez pour un échange de jeunes, un chantier, ou un séjour linguistique ! Il existe aussi des alternatives comme le Wwoofing pour partir à l'aventure.

Partir dans le cadre d'un programme

Echanges de jeunes

Ce programme européen permet à des groupes de 16 à 60 jeunes d'au moins deux pays différents, de se rencontrer et d'apprendre à mieux se connaître en participant à des activités ludiques et pédagogiques organisées autour d'un thème (lutte contre les exclusions, art et culture, protection du patrimoine, sport...). Les participants doivent avoir entre 13 et 30 ans, et partir pendant 5 à 21 jours. Leurs frais de voyage, d'hébergement et de nourriture sont couverts par le programme Erasmus+.

www.erasmusplus-jeunesse.fr

Chantiers de jeunes bénévoles

Les chantiers permettent aux jeunes, dès 14 ans, de participer à un projet collectif en France ou à l'étranger. Ces projets se déroulent sur une période de 2 à 3 semaines et interviennent dans différents domaines (restauration du patrimoine, aménagement d'espaces naturels, organisation de manifestations culturelles...). Ce sont des lieux d'échanges, de rencontres et d'ouverture. Attention, les frais de voyage et une participation aux frais d'hébergement et de nourriture sont à la charge des participants.

www.cotravaux.org · www.concordia.fr · www.volontariat.org
www.solidaritesjeunesses.org

Partir en séjour linguistique

Selon votre âge, votre activité, votre motivation et votre porte-monnaie, vous pouvez choisir entre diverses formules allant d'1 semaine à plusieurs mois : immersion totale en famille, activités sportives ou culturelles associées à des cours de langue ou à des rencontres entre jeunes de plusieurs pays. Partir en séjour linguistique est très coûteux (comptez entre 800 et 1 500 € pour un séjour de 2 semaines) et il existe peu d'aides.

www.unosel.com · www.loffice.org

Handicap

Le site FOXP2 permet la mise en relation des familles de jeunes en situation de handicap partout en Europe dans le but de faciliter les voyages linguistiques en partant du principe que les familles partagent les mêmes aménagements et savoir-faire.

www.foxp2.eu

Devenir animateur FranceMobil en Allemagne

Les jeunes de moins de 30 ans ayant de bonnes connaissances en allemand, titulaires d'un bac+2 et d'un permis de conduire peuvent devenir animateurs et ambassadeurs de la langue française et de la mobilité des jeunes dans des établissements allemands pendant une année scolaire. Les animateurs reçoivent une bourse de 1 250€ par mois et un Renault Kangoo est mis à leur disposition pour sillonner les routes des Länder.

www.francemobil.fr

Autres pistes

Le Wwoofing, une alternative « écolo »

Le Wwoofing (ou World-Wide Opportunities on Organic Farms) permet à toute personne majeure de donner de son temps en participant aux différentes tâches sur une propriété agricole (jardin, potager, verger, animaux). Vous travaillez bénévolement quelques heures par jour, en échange du gîte et du couvert. Le wwoofing est une alternative économique et un mode de pensée : c'est vivre un temps près de la terre et de ses habitants.

www.woof.net

Partir avec un sac à dos

C'est à la fois une expérience de perte de repères et d'apprentissages personnels et culturels ! Si vous envisagez de partir avec votre sac à dos, suivez ces conseils :

- Ne partez jamais sans avoir fait un point santé : être aventurier, c'est bien, mais être couvert en cas de pépin, c'est mieux !

- Conservez une copie de vos documents importants (passeport, visa, billets d'avion) dans votre boîte mail : si vous les perdez, cela vous facilitera la vie sur place.
- Vous êtes perdu ? Rassurez-vous, notre administration consulaire (ambassade, consulat) n'est jamais bien loin !
- Vous voulez tenter un petit job non déclaré ? Très mauvaise idée ! Vous ne connaissez pas assez le pays, ni sa législation... inutile de passer par la case prison !



Eurodesk recense de nombreux concours et appels à projets pour les jeunes européens sur son site. Certains vous permettent de gagner de l'argent, d'autres d'être reporter d'un jour au Parlement européen, de participer à un atelier photo ou à une rencontre de jeunes européens, etc. Pensez à y jeter un œil !
www.eurodesk.eu.

Trouver une aide

Aides nationales

Vous êtes étudiant et avez un projet culturel ou humanitaire à l'étranger ? Participez au concours « Culture ActionS » (catégorie « ActionS/Engagement et solidarité ») pour tenter de remporter une subvention allant de 500 à 2 000 €. Contactez le Centre culturel du CROUS de votre ville.

www.etudiant.gouv.fr

L'ANCV et le ministère en charge du tourisme soutiennent le départ en vacances des jeunes de 18 à 25 ans en leur proposant un coup de pouce financier. Le programme Départ 18:25 s'adresse aux étudiants boursiers, aux jeunes sous contrat de formation en alternance, en contrat aidé, en service civique, ou aux jeunes dont le revenu fiscal de référence est inférieur à 17 280 € par an.

www.depart1825.com

Aides départementales et municipale

92 - Initiatives Jeunes Solidaires (IJS)

Ce dispositif s'adresse aux jeunes de 18 à 30 ans qui habitent, travaillent ou étudient dans les Hauts-de-Seine et qui ont un projet de solidarité internationale mené en partenariat avec une association dont le siège social est en France. Les actions se déroulant en Arménie, au Bénin, au Cambodge et en Haïti sont prioritaires.

www.hauts-de-seine.fr

94 - Bourse de solidarité internationale

Les jeunes Val-de-Marnais de 16 à 28 ans peuvent obtenir un soutien financier pour partir en projet solidaire à l'étranger par le biais d'une association.

www.actival16-25.valdemarne.fr

94 - Fonds d'aide aux projets

Les jeunes Val-de-Marnais de 16 à 25 ans qui ont un projet d'engagement à l'étranger peuvent, par le biais d'une association, financer leur projet en faisant appel à ce fonds.

www.actival16-25.valdemarne.fr

75 - Paris Jeunes Vacances

Les jeunes de 16 à 30 ans qui habitent Paris peuvent bénéficier sous conditions d'une aide de 100 à 200 € pour partir en vacances.

www.paris.fr

Votre municipalité peut vous accorder une bourse pour vous aider à financer votre projet à l'étranger. Consultez le site Internet de votre ville ou informez-vous auprès du service Jeunesse de votre mairie.

Aides d'associations et de fondations privées

Bourse Zellidja

Elle est proposée aux 16-20 ans pour un projet d'étude réalisé à l'occasion d'un voyage en solitaire. Le thème est laissé au choix du candidat et le voyage doit se dérouler sur 1 mois minimum.

www.zellidja.com

Bourse de la Fondation Marcel Bleustein-Blanchet

Elle aide les jeunes de 18 à 30 ans qui ont des difficultés à réaliser leur vocation, en soutenant des projets de développement professionnel et individuel, en France et à l'étranger.

www.fondationvocation.org

Bourse Aventure Labalette de la Guilde

Elle soutient des projets d'exploration originaux, à pied, à cheval, à vélo, en canoë...

www.la-guilde.org

Bourse Expé

Elle soutient des projets d'expédition menés dans un cadre amateur dans les sports de montagne en France ou à l'étranger.

www.bourses-expe.com

Bourse de la fondation l'AMOPA

Elle aide les jeunes de 18 à 25 ans à mener un travail d'étude ou de recherche, en France ou à l'étranger, sur le sujet de leur choix.
Bourses attribuées : de 1 000 à 1 500 €.

www.amopa.asso.fr

Bourse Millet Expedition Project

Elle soutient des initiatives individuelles ou collectives dont l'objectif est de promouvoir les sports de montagne, l'aventure et les expéditions en France et à l'étranger.

www.millet-expedition-project.com

Autres bourses disponibles sur :

www.centre-francais-fondations.org

www.fondations.org

www.fondationvocation.org

BON À SAVOIR

Le « Guide des bourses » de la Fondation de France est un moteur de recherche qui vous aide à identifier les bourses auxquelles vous êtes éligible. Selon votre situation et votre projet, une bourse peut vous être attribuée pour réaliser votre projet à l'étranger.

www.bourses.fondationdefrance.org



En Savoir

PLUS



L'information à la source

Informations générales

Eurodesk, relais d'information soutenu par la Commission européenne. Ce réseau d'experts informe et encourage la mobilité des jeunes en Europe.

www.eurodesk.eu -    @EurodeskFR

Portail européen de la jeunesse

www.europa.eu/youth

Découvrir le monde

www.decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr

L'Europe est à vous

www.europa.eu/youreurope

Programmes européens

Portail du programme européen Erasmus+ pour l'éducation la formation, la jeunesse et le sport

www.info.erasmusplus.fr

Agence Erasmus+ France Education et Formation

www.agence-erasmus.fr

Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport

www.erasmusplus-jeunesse.fr

Portail des bénéficiaires Erasmus+

www.generation-erasmus.fr

Corps européen de solidarité

www.europa.eu/youth/solidarity

Études

Portail européen de l'éducation

www.ec.europa.eu/ploteus

Informations sur les systèmes éducatifs européens

www.eacea.ec.europa.eu/Education/eurydice

Euroguidance

www.euroguidance-france.org

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

Mobilité professionnelle

Portail européen sur la mobilité de l'emploi
www.ec.europa.eu/eures

Reconnaissance professionnelle
www.enic-naric.net

CV et portfolio Europass
www.europass.cedefop.europa.eu

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
www.diplomatie.gouv.fr

Voyager et travailler à l'étranger avec le PVT
www.pvtistes.net

Partir autrement

Service civique
www.service-civique.gouv.fr

Chantiers internationaux
www.cotravaux.org

Volontariat de solidarité internationale
www.france-volontaires.org

Volontariat international en entreprise/administration
www.civiweb.com

Echanges franco-allemands
www.ofaj.org

Echanges franco-qubécois
www.ofqj.org

L'information en Île-de-France

Le CIDJ (Centre d'information et de documentation jeunesse) est un lieu anonyme et gratuit, ouvert à tous ceux qui souhaitent s'informer ou obtenir des conseils sur les thématiques suivantes :

- S'orienter tout au long de sa vie
- Rechercher un emploi
- Partir à l'étranger
- Connaître ses droits
- Agir et entreprendre

Besoin d'aide pour concrétiser votre projet d'études, de stage, de travail ou de volontariat à l'étranger ?

Découvrez l'espace « Partir à l'étranger » du CIDJ et sa programmation pour préparer votre départ :

Entretiens individuels
Ateliers thématiques
Réunions d'information



Eurodesk est un réseau présent dans 34 pays européens et soutenu par la Commission européenne.

En France, Eurodesk s'appuie sur le réseau Information Jeunesse avec le CIDJ comme coordinateur national.

Sa mission : Informer les jeunes sur les différentes opportunités de mobilité en Europe et à l'international et les encourager à devenir des citoyens actifs.

Pour cela, ce réseau d'experts apporte des réponses sur mesure aux demandes des jeunes, conçoit des outils, organise des événements, forme les professionnels, et gère le Portail européen de la jeunesse.

Des référents Eurodesk sont présents dans chaque département d'Île-de-France (voir liste ci-après).

101 quai Branly
75015 Paris
www.cidj.com
www.eurodesk.eu



eurodesk

PORTAIL EUROPEEN
DE LA JEUNESSE

Points Information Jeunesse

eurodesk

en Île-de-France

PARIS (75)

CIDJ

101 quai Branly
75015 Paris
01 44 49 12 00
eurodesk@cidj.com
www.cidj.com

SEINE-ET-MARNE (77)

CIJ Seine-et-Marne

01 64 39 60 70
contact@cij77.asso.fr

YVELINES (78)

Yvelines Information Jeunesse -

CIJ Yvelines

01 34 98 37 08
europedirect78@yij78.org

BIJ Vélizy-Villacoublay

01 34 58 12 28
bij@velizy-villacoublay.fr

HAUTS-DE-SEINE (92)

BIJ Clichy

01 47 15 32 28
bij@ville-clichy.fr

BIJ Courbevoie

01 80 03 60 29
bij.multimedia@ville-courbevoie.fr

BIJ Issy-les-Moulineaux

01 41 23 83 50
espacejeunes@ville-issy.fr

BIJ Levallois

01 47 15 76 80
espacejeunesse@ville-levallois.fr

ESSONNE (91)

BIJ Etampes

01 69 16 17 60
bij@mairie-etampes.fr

SEINE-SAINT-DENIS (93)

PIJ Aubervilliers

01 48 34 81 01
pij.aubervilliers@gmail.com

BIJ Tremblay-en-France

01 41 51 43 94
information.jeunesse@
tremblayenfrance.fr

VAL-DE-MARNE (94)

BIJ Maisons-Alfort

01 49 77 80 38
info.j@bij-maisons-alfort.com

VAL D'OISE (95)

CIJ Val d'Oise - Relais Europe Direct

01 34 41 67 67
cij@cij95.asso.fr

BIJ Enghien

01 34 12 32 53
bij@enghien95.fr

PIJ Montmorency

01 39 64 66 31
pij@ville-montmorency.fr

Suivez-nous sur



@EurodeskFR !